



**EN PÉRIODE D'ÉLECTIONS CHAQUE ORGANISATION SYNDICALE Y VA DE SA PETITE INFORMATION POUR INCITER LES AGENT-E-S À VOTER POUR ELLE ...**  
**MAIS CETTE INFORMATION EST-ELLE UNE VRAIE INFORMATION ?**  
**ON FAIT LE POINT AVEC LA CGT PÔLE EMPLOI BRETAGNE.**



**LA DIRECTION, AIDÉE DE PLUSIEURS ORGANISATIONS SYNDICALES, LAISSE CROIRE QUE LA CGT NE SIGNE JAMAIS D'ACCORD MAIS C'EST UNE ...**



Idéologie , dogmatisme, opposition systématique... la CGT est souvent accusée de refuser d'apposer sa signature en bas des accords de Pôle Emploi !



**CE QU'ON OUBLIE DE VOUS DIRE...**

Selon le dernier bilan sur la négociation collective, en 2021:

- En Bretagne, la CGT a signé 100% des accords dans les entreprises de moins de 50 salarié-e-s.
- Au niveau national, toutes entreprises confondues, la CGT a signé 83,7% des accords d'entreprises.

Ce sont les syndiqué-e-s CGT qui décident démocratiquement de la signature des accords par la CGT.

A Pôle Emploi, ce sont souvent les mêmes organisations syndicales signataires des accords qui critiquent ensuite leur mise en oeuvre au quotidien !



**A PÔLE EMPLOI COMME DANS TOUTES ENTREPRISES, LA CGT ACCEPTE DE SIGNER UN ACCORD SI :**

- **CET ACCORD CONCERNE L'ENSEMBLE DES AGENT-E-S SANS AUCUNE DISCRIMINATION NOTAMMENT CELLE LIÉE À LEUR STATUT,**
- **CET ACCORD APPORTE UN + PAR RAPPORT AUX DROITS QUI EXISTAIENT AUPARAVANT.**



**C'EST LE MOMENT DE SE RASSEMBLER !**  
**JE CHOISIS UN SYNDICAT QUI PROPOSE ET QUI AGIT !**  
**JE ME SYNDIQUE À LA CGT PÔLE EMPLOI BRETAGNE !**